

# AIDE- MÉMOIRE

## CONSEIL LOCAL DE LA TRANSITION

**24 mars 2016**

### Qui était là ?

17 participants ( particuliers ou représentant une association )

2 élus, un collaborateur d'élus

4 membres de l'équipe projet (Mairie de Montreuil et Agence locale de l'énergie)

La séance du 24 mars 2016 est la quatrième du Conseil Local de Transition. Le travail engagé lors des séances précédentes a permis d'identifier des sujets sur lesquels les habitants souhaitent s'engager : donner de la visibilité aux initiatives de transition, travailler sur les déterminants de santé, penser l'événementiel sur les questions de transition...

### Sommaire :

#### **1. Une démarche de valorisation des initiatives exemplaires ?**

Orientations Municipales

Présentation de quelques outils

Réactions des participants

#### **2. Une cartographie des initiatives ?**

Présentation de la cartographie

Réactions des participants

#### **3. Restitution de deux groupes de travail**

Visibilité des initiatives

Déterminants de santé

#### **4. Prochaines étapes**

Gouvernance

"labels"

Cartographie

## **1. Une démarche de valorisation des initiatives exemplaires ?**

### **Orientation municipale :**

Le premier adjoint indique que la municipalité souhaite donner un objet concret au CLT. Est évoquée l'idée d'un "label" (ou plutôt d'un "identifiant" à définir en commun), des initiatives exemplaires en matière de transition qui viserait à repérer, qualifier, valoriser tout ce qui va dans le sens de la transition écologique, montrer que l'on peut faire autrement et créer ainsi localement une dynamique collective.

Les acteurs du CLT sont les mieux placés pour "qualifier" les initiatives, et la municipalité encourage leur

autonomie. Cet "identifiant commun" peut contribuer à faire reconnaître les initiatives exemplaires pour accompagner la transformation du territoire.

## **AVEC QUELS OUTILS ?**

Présentation des démarches de certification analysées par MVE (Label, Certification, Charte à Point, Certification Participative)

### **Un marqueur pour quels objectifs ?**

- **Promouvoir le territoire de Montreuil** comme un promoteur/laboratoire d'initiatives (quelles attentes de retombées ?)
- **Valoriser la diversité et l'importance des initiatives publiques, privées et de la société civile** sur le territoire (quels types d'initiatives valoriser ?)
- **Rassembler ces initiatives** autour de valeurs/d'objectifs communs (quelle visibilité, promotion ?)
- **Constituer un cahier des charges/une charte** des « initiative de transition » (quels critères minimums ?)
- **Inciter l'essor de nouvelles initiatives innovantes** (quels avantages ?)
- **Donner un objet concret au Conseil Local de Transition** (quel rôle ?)

### **Précisions sur la Charte à Points Biovallée ® :**

**Objectif : engager les acteurs d'un territoire dans une démarche d'amélioration de qualité/réduction d'impact**

- Constitution d'une charte par les acteurs du territoire sur les volets prioritaires identifiés
- Création d'une association de gestion de la « marque »
- Constitution d'une grille de critères pondérée sur les différents volets
- Définition des paliers de points à atteindre (ex. 30/100 en 3 ans, 45/100 en 6 ans...) pour pouvoir continuer d'utiliser la « marque »
- Suivi annuel de la grille de chaque membre par l'association
- Accompagnement des membres dans les démarches d'amélioration
- Communication sur les organisations certifiées

**Plus d'informations :** <http://www.biovallee.fr/la-marque.html>

[http://www.biovallee.fr/assets/editeurs/fichiers/plaquettes-dossiers/Charte\\_biovallee.pdf](http://www.biovallee.fr/assets/editeurs/fichiers/plaquettes-dossiers/Charte_biovallee.pdf)

### **Précisions sur les certifications participatives :**

**Objectif : reconnaissance par les acteurs locaux de la qualité d'un produit/démarche/service**

- Constitution d'une charte par un groupe ouvert de citoyens impliqués
- Constitution d'un comité de pilotage qui rédige le référentiel pour la certification (cahier des charges, grille de critères)
- Le cahier des charges est réévalué annuellement
- Audit de certifications par un panel de citoyens/professionnels/associatifs accompagnés d'un animateur
- Approbation ou non de la certification aux postulants et production d'une feuille de route de recommandations
- Communication sur les organisations certifiées
- Suivi et accompagnement mutuel des organisations certifiées

**Plus d'informations :** [http://www.natureetprogres.org/producteurs/N&P\\_M-SPG\\_2015-V7web.pdf](http://www.natureetprogres.org/producteurs/N&P_M-SPG_2015-V7web.pdf)  
[http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication\\_etat\\_deslieux\\_democratie\\_participative\\_0.pdf](http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication_etat_deslieux_democratie_participative_0.pdf)

## Les réactions des participants

### les« + »

- beaucoup de choses sont faites mais ne sont pas assez connues ; c'est à nous de faire ce début d'inventaire
- avantages et risque du "label" : éviter le green washing
- le processus peut permettre de construire une culture commune et de rendre la transition plus visible
- Moyen de faire connaître les initiatives de Montreuil qui ne communiquent pas mais sont dans une démarche de transition
- Il est important de poser certains fondements, le "label" peut y contribuer. La transition est un objectif dont le "label" peut être un point d'appui

### Les« - »

- Se « labelliser » va à l'encontre d'un processus citoyen qui cherche à promouvoir des valeurs différentes et la diversité des initiatives
- risque de créer une usine à gaz, un dispositif "bureaucratique", alors qu'il faut surtout soutenir, inciter, faciliter

## Les remarques / Les questions

- « Labelliser » signifie possibilité de recevoir des fonds ?
- **L'évaluation ne doit pas prendre le pas sur la consolidation des projets.**
- Nécessité de se reconnaître et de pouvoir se mettre d'accord sur ce qui est ou non une « initiative de transition ».
- La conception de la transition telle que proposée par Rob Hopkins constitue une référence : est-elle suffisante?
- Il n'est pas forcément nécessaire de tous s'accorder sur une définition exacte, mais il faut cependant clarifier nos conceptions particulières et dégager un tronc commun
- **Le CLT peut avoir un rôle d'arbitrage sur ce qui est ou non une initiative de transition : sur la base de quels critères ? quelle transparence ? la légitimité du CLT à attribuer une marque de reconnaissance à telle ou telle initiative n'est pas donnée : elle doit être construite par la démarche**
- Il n'est pas incompatible d'être une entreprise et d'être engagé dans la transition
- La commune est à disposition du CLT pour l'accompagner, mais les décisions doivent être prises par le CLT
- Les « marqueurs » présentés n'ont pas vocation à être appliqués à la lettre mais à donner des idées de ce que le CLT pourrait mettre en place. La charte à point et la certification participative sont des initiatives dont on peut s'inspirer.
- Nécessité de définir collectivement une terminologie et un mode d'action propre au CLT sur cette question
- Le collectif Montreuil en Transition a répertorié 170 initiatives de transition sur le territoire ; quelle articulation avec ce travail ?

## 2. Une cartographie des initiatives ?

**Présentation de la cartographie réalisée avec l'outil dynmap.**

**La Ville de Montreuil a commencé à recenser les initiatives de transition et les a cartographiées à l'aide de l'outil Dynmap.**

Les initiatives s'organisent autour des **3 grands axes**, Montreuil Sobre, Montreuil solidaire, Montreuil (é)co-construite, **qui recouvrent les thématiques suivantes** : agriculture et nature urbaine, alimentation, architecture durable, consommation responsable, culture, éducation populaire et citoyenne, finances responsables, habitat participatif, innovation économique et sociale, innovation numérique, mobilité durable, réemploi, recyclage et prévention des déchets, ressources naturelles, solidarité internationale, solidarité locale, vivre ensemble, maîtrise de l'énergie.

Une fiche correspond à chaque initiative. Outre des informations sur la localisation de l'initiative, elle contient des informations sur la structure qui la porte, des images, document, etc.

<http://montreuil.dynmap.com/>

**Pour accéder à cette carte interactive modifiable, il faut se connecter en utilisant colotrans comme nom d'utilisateur et cltmo comme mot de passe. La carte s'ajoute alors dans l'onglet "Cartes" à celles accessibles sans mot de passe. Dans l'onglet "Documents" sont disponibles deux fichiers pdf téléchargeables : "Dynmap : premiers pas" et "Dynmap : créer ou modifier des objets".**

**Les réactions des participants**

**Les « + »**

- La cartographie permet de montrer qu'il existe des initiatives sur tout le territoire, Haut et Bas Montreuil
- La cartographie pourrait permettre de superposer des couches CLT avec PLU, occupation des sols...

**Les « - »**

Penser aux personnes qui ne sont pas familières des nouvelles technologies également

**Les remarques / Les questions**

- Qui aurait la main pour modifier la cartographie ? Qui peut la voir ?
- Quel lien entre la cartographie et les initiatives « certifiées » ?
- Le collectif Montreuil en Transition a déjà une liste d'initiatives sur son site et envisage d'améliorer l'interface web en répertoriant les initiatives par grands thèmes
- Possibilité de faire des liens entre MET et la carto, homogénéiser les thèmes ?
- Difficulté d'usage des outils numériques complexes par certaines personnes. Possibilité d'avoir une sortie papier/excel régulière des initiatives cartographie ?
- Une personne de la ville référence au fur et à mesure les jardins partagés sur la carto
- La carte départementale de thermographie n'est pour le moment pas publique et est à utiliser avec prudence : elle nécessite un accompagnement et une expertise plus précise
- Il existe d'autres cartos sur yeswegreen et ecocités



## Élaboration de "marqueurs", (dont label, certification participative... )

Vos propositions :

- Qu'est-ce qu'une initiative de transition ?
- Quels critères permettent de définir une "initiative de transition" ?
- Comment et par qui ces initiatives sont-elles reconnues / identifiées / soutenues ?
- 

## La cartographie

Vos propositions :

- Que souhaitons nous cartographier ?
- Comment cartographier les "initiatives de transition" ?
- Comment utilise-t-on concrètement la cartographie ( Faut-il une commission ad hoc ? Qui en fait partie ? Quel est son degré d'ouverture ) ?
- Comment démocratiser cet outil ?